Ami du Clergé du 6 février 1930

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XXXIV. Légitimité de la propriété, 81.
Une Mission paroissiale. — V. Le service de Dieu, 83.
Cinq minutes d'Evangile. — XIV. *Sexagésime :* La terre ingrate, 87.
La prédication des choses qui nous entourent. — 11. L'abeille, 88. — 12. Le vent, 89. — 13. L'araignée, 90.
Aux Enfants de Marie. — XXXVII. Le voyage de la vie, 92.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — VII. La trahison de Soissons, 93. — VIII. On prépare la grande trahison, 95.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXXIV

LÉGITIMITÉ DE LA PROPRIÉTÉ

Mes frères,

Le septième commandement de Dieu : « Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras injustement » et le dixième : « Le bien d'autrui ne convoiteras pour l'avoir malhonnêtement, » nous défendent de faire tort et de désirer faire tort au prochain dans ses biens. Nous examinerons dans nos prochaines instructions de quelles manières on peut violer ces deux commandements.

Auparavant, il nous faut voir tout d'abord si la propriété privée est légitime. « La propriété c'est le vol, » disait jadis Proudhon avec son audace de sophiste et sa précision de pamphlétaire. Les collectivistes, les socialistes, les communistes d'aujourd'hui en disent autant. Ils prétendent que les biens existant dans le monde sont la propriété de la collectivité humaine et non des individus, que ceux-ci en se les appropriant ont commis un vol, que ces biens doivent, par conséquent, être enlevés à leurs détenteurs actuels pour être remis à l'Etat qui les fera valoir lui-même et en fera profiter d'une façon égale tous les membres de la société.

Qui a raison, des communistes ou de l'Eglise catholique qui déclare légitime la propriété privée et au nom de Dieu en prend la défense ? C'est, sans aucun doute, l'Eglise catholique, ainsi que je me propose de vous le montrer. Les prétentions des communistes sont contraires à l'histoire et au bon sens.

I

Le vrai propriétaire de tout ce qui existe dans le monde et du monde lui-même, c'est Dieu, puisque c'est lui qui a tout créé et tout tiré du néant. Lui-même nous rappelle et revendique souvent dans les Saintes Ecritures ce souverain domaine qu'il possède sur toutes choses : « Si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, dit-il aux Hébreux, vous serez mon peuple parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi. » (Ex., XIX, 5). — « La terre est à moi, leur dit-il ailleurs, et vous l'habitez comme des étrangers et des voyageurs qui ne font que passer. » (Levit., XXV, 23). — L'humanité tout entière, du reste, s'incline devant ce souverain domaine de Dieu sur le monde : « A Jéhovah est la terre et tout ce qu'elle renferme, chante le saint roi David, à lui appartient le monde et tous ceux qui l'habitent. » (Ps. XXIII, 1).

Or, Dieu a donné aux hommes la jouissance de ce monde : « Croissez et multipliez-vous, dit-il à nos premiers parents, remplissez la terre et soyez-en les maîtres ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre. » (Gen., I, 28). Après le déluge, il renouvelle cette donation à Noé et à ses fils. « Dieu bénit Noé et ses enfants, dit la Sainte Ecriture, et il leur dit : Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre... Que tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel et tous les poissons de la mer vous soient assujettis. » (Gen., IX, 1-2).

Mais cet univers avec tout ce qu'il renferme, Dieu l'a-t-il donné aux hommes avec l'intention qu'il reste indivis entre eux ? Non. A peine les premiers hommes l'ont-ils reçu de lui, qu'ils se mettent à le travailler, à l'exploiter et à s'en approprier, l'une après l'autre, toutes les parties. De même qu'aujourd'hui encore les nations civilisées plantent leur drapeau sur les terres inconnues qu'elles découvrent et s'en réservent le domaine exclusif, ainsi les premiers hommes mirent leur travail et leurs sueurs dans les terres jusque-là inoccupées qu'ils exploitèrent. C'est ainsi que, sous l'œil de Dieu et avec son consentement, naquit la propriété privée.

« La propriété c'est le vol, » disait le socialiste Proudhon. — « Non, répond Mgr Besson, la propriété c'est le travail. » Tant qu'une propriété n'a pas été travaillée, transformée, exploitée, mise en valeur, elle reste par elle-même improductive. Elle ne vaut et ne produit quelque chose que par l'intelligence de l'homme, par son industrie et la force de ses bras. Mais tout cela, ces sueurs, ces peines, ces efforts physiques et intellectuels, sont bien la propriété de l'homme qui les fournit. En mettant tout cela dans le sol qu'il cultive, dans les matériaux qu'il transforme, dans le livre qu'il compose, il y met quelque chose de lui-même, il y met son empreinte, sa marque ; il s'identifie avec eux, il les fait siens. Son travail lui appartient et comme il est inséparable de l'objet sur lequel il s'est exercé, il s'ensuit que cet objet, lui aussi, lui appartient ; le lui ravir serait aussi injuste et criminel que lui ravir un de ses membres.

Les hommes l'ont compris dès le commencement. Aussi, dès le commencement, voyons-nous la propriété privée apparaître. Caïn cultive la terre, il considère comme siens les fruits que son travail lui fait produire et il en offre une partie au Seigneur. Abel, lui, se livre à l'élevage des troupeaux. Caïn est jaloux de ses succès, mais pas un seul instant il ne songe à lui disputer la propriété des brebis qui, elles aussi, sont le résultat de son travail et de ses

soins. En ces temps primitifs, la terre est aux premiers hommes qui l'occupent et l'exploitent. Parfois, ils se la partagent d'un commun accord, comme le font Abraham et Lot son neveu dont les bergers se querellaient en voulant occuper les mêmes pâturages. « Qu'il n'y ait point, je vous prie, dit Abraham à son neveu, qu'il n'y ait point de disputes entre vous et moi, entre vos bergers et les miens, car nous sommes frères et le même sang coule dans nos veines. Voyez ces plaines immenses, il y a place pour vos troupeaux et pour les miens. Si vous allez à droite, j'irai à gauche, et si vous préférez aller à gauche, j'irai à droite. Et ils se séparèrent. » (Gen., XIII, 5).

Nous voyons aussi les patriarches acquérir leurs propriétés par des échanges ou des achats. C'est ainsi que le même Abraham achète la caverne de Macphéla pour y déposer le corps de Sara, son épouse, qui vient de mourir, et en faire le lieu de sépulture de sa famille. Il verse pour cela 400 sicles d'argent à son propriétaire, Ephron, afin que, moyennant cette somme, elle passe entre ses mains.

Dès cette époque, les achats et les ventes sont en usage parmi les hommes, preuve évidente que la propriété privée y est établie et reconnue. Dans la suite, les législateurs porteront des lois pour en régler l'acquisition et en punir la violation, mais ce ne sont pas ces lois qui créeront la propriété privée, elles ne feront qu'en reconnaître l'existence et la protéger. Quand Dieu lui-même, sur le Sinaï, insérera dans le Décalogue cette défense : « Tu ne voleras pas, tu ne désireras pas le bien d'autrui, ni sa maison, ni son serviteur, ni son bœuf, ni son âne, » il ne promulguera pas un précepte nouveau, mais ne fera que rappeler un commandement existant depuis la création de l'homme.

II

Les prétentions des adversaires de la propriété ne sont pas seulement contraires à l'histoire, elles s'opposent encore au bon sens.

Les socialistes ne veulent pas de la propriété privée parce que, selon eux, tous les hommes étant égaux, tous doivent avoir part égale aux biens et aux jouissances de la terre.

Le bon sens leur répond : « Non, les hommes ne sont pas égaux, et c'est précisément pour cela qu'il ne peut pas y avoir égalité dans leurs situations et leurs conditions. »

Ils ne sont pas égaux par les qualités de l'esprit. Les uns ont de l'intelligence et du talent ; les autres n'en ont pas. Les premiers, évidemment, se tireront d'affaire plus aisément que les seconds et prospéreront là où les autres ne feront que végéter.

Ils ne sont pas égaux par les qualités du corps. Les uns sont robustes et pleins de santé ; les autres sont chétifs, infirmes et sans forces. Les premiers produiront naturellement une somme plus considérable de travail et réaliseront plus de gains que les seconds.

Ils ne sont pas égaux enfin par les qualités du cœur. Les uns sont courageux, travailleurs, économes et prévoyants ; les autres sont paresseux et prodigues. Les premiers amassent sans cesse et ne se lassent pas d'ajouter à ce qu'ils possèdent déjà ; les autres ne gagnent rien et le peu qu'ils possèdent, ils le dissipent. Prenez aux premiers pour donner aux seconds et, si vous le pouvez, faites entre tous les parts égales : demain il faudra recommencer, parce que demain les paresseux auront tout bu et tout mangé, tandis que les gens laborieux et économes auront doublé leur avoir.

Les socialistes ou communistes sont obligés d'en convenir, et comme ils n'ont tout de même pas la prétention de renouveler le partage des biens tous les jours, ils ont inventé un autre système pour établir l'égalité parmi les hommes et l'y maintenir. D'après eux, l'Etat serait seul propriétaire, c'est lui qui ferait valoir toutes les entreprises, toutes les exploitations et toutes les industries. Tout le monde travaillerait pour le compte de l'Etat qui, de son côté, se chargerait de pourvoir aux besoins de chacun, mais personne ne posséderait rien en propre.

Cet idéal des communistes, nous le trouvons réalisé dans les monastères et les couvents où tout est en commun. Les religieux qui les habitent ne possèdent rien en propre, le mien et le tien y sont inconnus, au point que lorsqu'elles parlent des objets mis à leur disposition, les religieuses ne disent pas : « Ma robe, mon voile, » mais : « Notre robe, notre voile. » Rien n'y est à personne et tout y est à tous. C'est le communisme dans toute sa plénitude.

Cela est vrai, mais pour le réaliser, les religieux ont fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; ils ont renoncé au monde et à tous ses biens ; ils ont renoncé à fonder une famille et par conséquent n'ont pas à pourvoir à son établissement ; ils ont renoncé à leur propre volonté et par conséquent ils sont prêts à obéir et à faire ce qu'on leur commande. Les socialistes, les communistes sont-ils prêts à en faire autant ? Ces vertus qui sont le propre d'une élite, peut-on espérer les voir pratiquées par la masse ? Non, évidemment.

Supposons qu'on réussisse à établir le communisme, et on y travaille depuis quelques années, l'Etat empiétant de plus en plus sur les droits des particuliers et cherchant toujours davantage à se substituer à eux dans la gestion de leurs biens et la répartition de leurs bénéfices. Qu'arrivera-t-il ?

Une fois dépouillés de leur avoir, les gens laborieux et économes n'auront plus de courage pour travailler ni de goût pour économiser. Ce qui vous donne de l'ardeur au travail, à vous surtout, pères et mères de famille, c'est l'espoir de profiter de vos labeurs et de vos épargnes sur vos vieux jours ; c'est la pensée que vous travaillez pour vos enfants, afin de les nourrir, les vêtir, les établir ; c'est l'espérance que vous pourrez leur transmettre le fruit de vos sueurs et que, grâce aux biens que vous leur avez amassés, leur avenir sera meilleur, leur situation plus belle et plus heureuse. Cette perspective vous fait surmonter les difficultés, elle stimule votre activité et vous fait parfois même travailler au delà de vos forces.

Agirez-vous de même le jour où vous saurez que le fruit de votre travail ne sera ni pour vous ni pour vos enfants, mais profitera, autant sinon plus qu'à vous, à ceux qui n'ont jamais su ni rien acquérir ni rien conserver ? Sûrement non. Ce jour-là, j'en suis sûr, votre ardeur au travail sera singulièrement refroidie.

Alors, de deux choses l'une. Ou bien les productions de l'Etat devenu l'unique propriétaire diminueront par suite du communisme qui aura découragé les vrais travailleurs : et ce sera alors pour tout le monde l'égalité dans la misère ; ou bien l'Etat, seul patron, fera usage de la force pour contraindre les hommes au travail : alors ce sera une honteuse servitude pour tous. — Je me trompe en disant « pour tous, » car l'Etat n'est qu'un être fictif : en réalité, l'Etat se personnifiera dans une armée de fonctionnaires qui commanderont, s'adjugeront la meilleure part du travail des autres, pendant que ceux-ci obéiront et peineront. De la sorte, l'égalité tant prônée par les communistes existera encore moins alors que maintenant.

Je n'insiste pas. La propriété privée, vous le voyez, est légitime parce qu'elle a été voulue par Dieu ; elle a existé en fait dès le commencement du monde, l'histoire en fait foi ; le bon sens nous dit qu'elle est nécessaire au bonheur des nations et des individus et que l'attaquer, c'est ébranler les fondements de la famille et de la société. Fermons donc l'oreille aux théories de ses adversaires, ne soutenons pas les hommes qui les propagent, et attachons-nous plus que jamais à la doctrine catholique qui les condamne. Ainsi soit-il.

UNE MISSION PAROISSIALE

V

LE SERVICE DE DIEU

L'obligation pratique de servir Dieu.

I. — *Le service de Dieu à l'intérieur de l'âme :* apprendre à connaître les lois divines et les choses qui touchent à la religion ; conformer sa volonté aux ordres du ciel en faisant ce que Dieu ordonne, en s'abstenant de ce qu'il défend ; sanctifier son cœur par la piété.

II. — *Le service de Dieu à l'extérieur de soi-même :* au foyer domestique (le culte dans la famille, l'accomplissement des devoirs d'époux, de parents), dans la vie professionnelle (justice, charité, esprit chrétien dans les rapports avec les collaborateurs), dans la vie publique (principes chrétiens, pratiques religieuses).

III. — *Qualités du service divin :* l'obéissance doit être prompte et totale, raisonnée et généreuse, empressée et fervente ; elle résume en elle-même tous nos devoirs d'adoration, de remerciements, d'amour envers Dieu, et les réalise dans la pratique.

« Courage, bon et fidèle serviteur ; entrez dans la joie de votre Maître. »

Mes bien chers frères,

Par le fait que le Seigneur est Dieu, il possède des droits sur nous. Ces droits sont d'ailleurs corroborés par des bienfaits qui lui constituent des titres nouveaux à notre docilité et à notre affection. Il est également très avantageux pour nous de nous soumettre à l'autorité divine, puisque Dieu, notre bien suprême, se fera lui-même la récompense incomparable des pauvres efforts que nous aurons tentés. Reconnaissons donc, avec logique, avec empressement aussi, que Dieu peut commander à l'homme et que l'homme a tout bénéfice à lui obéir de son mieux.

Cette vérité est si évidente qu'on n'ose pas trop la nier en principe. Mais comme le service de Dieu comporte des charges pénibles, on cherche à l'alléger pratiquement, à n'en retenir que les points les moins gênants, à le réduire à une vaine parade. Nous oublions, et pour notre malheur, que ce n'est pas nous qui sommes juges des relations entre Dieu et nous. C'est le Seigneur qui les a fixées et qui les contrôle. Il nous faut donc les accepter, non pas telles que nous aimerions qu'elles soient, mais telles qu'elles sont en réalité, sous peine de manquer à notre devoir, de perdre la grâce divine, d'être châtiés dans l'au-delà.

N'exagérons d'ailleurs pas la difficulté ou le poids du service que nous devons à Dieu : il est proportionné à notre faiblesse et il ne surpasse l'énergie d'aucun homme de bonne volonté. Souvenons-nous de plus que ce service, qui nous promet le bonheur futur, constitue dès le monde présent notre plus haut titre de noblesse : l'homme est sur terre le seul être assez digne, assez grand, assez rapproché des anges pour être appelé à l'honneur de servir librement son Dieu.

I

Dieu demande, avant tout, à être servi dans l'intime de nos âmes. Ses regards sont plus pénétrants que ceux des créatures qui s'arrêtent à la surface, ne contemplent que des actes extérieurs. Dieu, lui, ainsi que le dit la Bible, « sonde les cœurs et les reins. » Il ne se borne pas à considérer les rites, les gestes coutumiers par lesquels nous prétendons l'honorer. Il descend jusqu'au fond de chaque âme. Il y discerne, plus clairement que cette âme elle-même, toutes les pensées, même les plus confuses, tous les désirs, même les plus inavoués, tous les mobiles, même les plus secrets. Aussi le premier hommage qu'il attend de nous est celui d'une soumission intérieure qui incline notre âme comme notre corps, qui ne laisse loin de son amour aucune de nos facultés.

I. — Le Maître nous a créés intelligents. Et l'esprit qu'il nous a donné doit se consacrer à son service. Certes, Dieu ne nous défend pas de nous intéresser aux sciences humaines, d'autant plus que les plus profanes elles-mêmes peuvent nous ramener à lui qui, auteur de toute la nature, a mis sa signature dans chacune de ses œuvres. Suivant nos goûts et nos aptitudes, suivant aussi les nécessités de notre vie ou de notre condition sociale, nous pouvons donc nous spécialiser dans telles ou telles études qui nous plaisent ou nous nourrissent.

Mais il ne faut pas oublier qu'il est une science primordiale qui domine toutes les autres comme elle les enveloppe toutes : c'est la science de Dieu.

Tandis que les autres sont facultatives ou ne s'imposent à certains d'entre nous qu'en raison de nécessités secondaires, la science de Dieu est obligatoire. Nous n'avons pas été placés en ce monde pour être ingénieurs, littérateurs, industriels, commerçants. Nous avons été créés pour connaître Dieu, et par ce moyen arriver à la vie éternelle. Tel est le but qui nous est imposé et que nous ne saurions atteindre que par une étude sérieuse des chemins qui mènent au Seigneur.

Tandis que les autres sciences sont le lot ou le privilège de quelques catégories d'individus, la science de Dieu s'impose rigoureusement à tous, car tout homme venant en ce monde est appelé au monde éternel : il est, qu'il le veuille ou non, un candidat au paradis. Et il n'a pas le droit de décliner cet espoir ni de se dérober à son destin. Tout homme se trouve donc tenu de tendre vers la fin qui lui est proposée, et il ne saurait y parvenir que par la connaissance des moyens qui y aboutissent.

Il faut malheureusement avouer que cette première obligation est trop peu comprise ou trop négligée. Sans doute, vous voulez pour vos enfants (comme vos parents l'ont voulu pour vous-mêmes) une certaine instruction religieuse, celle qui se donne au catéchisme. Mais ne commettez-vous pas l'erreur de prendre pour un couronnement ce qui n'est qu'une base rudimentaire ? Le catéchisme n'est qu'un résumé de la doctrine ; en outre, mêlé aux leçons diverses de l'enfance, appris à l'âge où l'on raisonne à peine, il ne suffit pas pour imprégner une âme des vérités sans lesquelles on ne peut orienter sa vie. Vous êtes rigoureusement obligés d'envoyer vos enfants au catéchisme ; mais vous devez veiller plus tard à ce qu'ils complètent cette éducation élémentaire par des études plus approfondies.

Et vous-mêmes, quel que soit votre âge ou votre érudition profane, vous avez aussi l'obligation de maintenir en vous un niveau suffisant de connaissances religieuses, pour savoir vous conduire saintement, pour repousser les doutes, réfuter les objections, connaître les moyens de servir Dieu. L'avez-vous toujours fait, m. f. ? N'êtes-vous pas forcés de reconnaître, tout bas, que votre catéchisme n'est plus qu'un vague souvenir et qu'aux lectures religieuses vous préférez un feuilleton ? Veillez à mieux apprendre Dieu si vous voulez mieux le servir.

II. — Car il ne suffit nullement de connaître sa religion : il faut encore la *pratiquer*. Notre volonté, comme notre raison, doit être au service du Très-Haut. Et c'est ici que l'effort devient un peu plus difficile. Tant qu'il ne s'agit que d'accéder à des vérités d'ailleurs démontrées, l'assentiment n'a rien de pénible. Lorsqu'il faut contraindre ses passions et contrarier ses goûts pour rester fidèle à son devoir, on éprouve — et c'est humain — quelque sentiment de gêne. C'est ce sentiment-là qu'il importe de surmonter.

Dieu exige de nous, pour sa gloire et pour notre bien, une série d'actes positifs : l'adoration, la prière, l'obéissance aux autorités familiales, civiles ou religieuses qui ne tiennent leurs pouvoirs que de lui, le respect du bien d'autrui comme de sa personne et de son honneur. L'Eglise, de par Dieu, précise ces commandements en nous imposant la pratique dominicale, les pâques, les jeûnes et les abstinences. Tout cela est obligatoire, quoique tout cela soit quelquefois un peu dur à exécuter.

Dieu n'a pas seulement qualité pour ordonner : il peut encore défendre tout ce qui est contraire à l'ordre qu'il a établi, comme le mensonge, l'avarice, l'orgueil, l'envie, la colère, les luxures de toutes sortes. Nous n'avons pas le droit de nous permettre ce que sa Sagesse ne nous permet pas.

La loi divine, au reste, n'est ni trop complexe ni trop rigoureuse. Elle se borne à quelques prescriptions, dont nous venons de résumer les principales sans avoir le loisir de les indiquer toutes. Elle n'exige guère plus que ce que tout honnête homme se doit à lui-même d'observer. Mais les actes que vous accomplissez pour lui obéir, au lieu de rester vulgairement honnêtes, prennent une valeur nouvelle. Par la pure bonté de Dieu, ils sont élevés à la dignité d'œuvres surnaturelles, génératrices de mérites saints. Le mieux est donc, pour nous, de vivre pour obéir à la règle céleste, dont nous sont promises les bienheureuses sanctions.

III. — L'observance des commandements devient d'autant meilleure qu'elle est soutenue, réchauffée, par l'enthousiasme de notre *cœur*. Le Seigneur ne nous a pas seulement doués d'une intelligence et d'un vouloir. Il nous a donné le privilège d'une sensibilité délicate, qui doit s'émouvoir pour le bien et s'indigner contre le mal. Que de fois, hélas ! notre cœur aveugle ne s'est-il pas laissé détourner par de trop riantes apparences, loin de la charité du Seigneur ! Nos écarts ont peut-être trouvé dès ici-bas leur châtiment par les désillusions et les amertumes. Bienveillante leçon du Seigneur qui voulait nous attirer à lui, en nous faisant apprécier à leur valeur les frêles et faux attachements de la terre. Souvenons-nous, à l'avenir, que notre cœur appartient à Dieu, qu'il ne doit battre que pour lui, que toutes nos affections, même les plus légitimes et les plus nobles, doivent se subordonner à l'amour saint, à la piété fervente et généreuse qui nous unit à la bonté de Dieu.

II

Le service de Dieu doit occuper l'activité de notre âme tout entière. Cela est insuffisant encore : il doit déborder à l'extérieur, il doit rayonner autour de nous. Que diriez-vous d'un chrétien qui adorerait Dieu tout bas pour le renier au dehors ? Vous diriez sans doute que c'est un lâche. Si jamais vous n'avez été tels, n'avez-vous pas été timides quelquefois ?

I. — Pour être de vrais serviteurs de Dieu, vous devez imposer l'obéissance et le respect de votre Maître d'abord dans votre entourage immédiat, *au foyer domestique* qui dépend de vous. L'autorité dont vous y jouissez n'est pas votre propriété absolue : elle vous est déléguée par Dieu, qui est la source de tous les pouvoirs aussi bien dans la famille que dans l'ensemble de la société. Cette auto-

rité comporte des droits ; mais elle implique aussi des devoirs corrélatifs à chacun d'eux. Et la principale obligation des chefs du foyer, c'est de faire régner sur celui-ci le Seigneur qui a institué la famille et la bénit à travers les siècles.

Pères et mères chrétiens, vous êtes d'abord tenus de rendre vous-mêmes et de faire rendre par vos enfants le culte que Dieu réclame. Je me plais à croire que le crucifix trône dans chacune de vos demeures, que des images saintes les protègent ; que l'eau bénite en éloigne les esprits maudits et malfaisants. C'est quelque chose ; ce n'est point assez. Avez-vous gardé l'ancienne et excellente coutume de la prière en commun, du chapelet que l'on récite ensemble au cours de la veillée ? Faites-vous attention à ce que nul livre impie, nul journal antireligieux, nulle décoration licencieuse ne déshonore votre maison qui doit être celle du bon Dieu ? Obtenez-vous de vos fils la pratique des préceptes divins et ecclésiastiques ; défendez-vous énergiquement tout blasphème, toute irrévérence, de la part de ceux à qui vous commandez ?

Après avoir ainsi servi Dieu, directement, en lui-même, vous appliquez-vous à le servir encore par l'observance de vos devoirs réciproques qui, tous, se réfèrent à lui puisqu'ils ont en lui leur origine ? Les époux chrétiens se sont juré mutuellement fidélité, déférence et amour ; leur union doit se maintenir grâce à l'autorité douce du mari, grâce à la soumission affectueuse de la femme. Tout cela fut promis devant Dieu et ce serait manquer à Dieu même que de trahir ces serments.

Les époux chrétiens sont obligés, en outre, d'élever dans la foi et la vertu les enfants dont Dieu leur confie l'avenir. Ils doivent se faire respecter, se faire obéir, se faire aimer ; à la fois chefs et conseillers des jeunes âmes qui les entourent, ils doivent orienter leur éducation, développer leur foi comme leur ferveur, écarter d'elles les pièges, imposer, — même par la force si, à certaines heures troubles, la persuasion ne suffit pas, — le respect de la loi divine à laquelle nulle action humaine ne saurait rester étrangère. Ces familles-là sont bénies de Dieu, qui savent mesurer la vaste étendue de leurs charges, les accepter en vue du ciel et les supporter vaillamment, dans la monotonie de chaque jour, jusqu'au jour suprême qui couronnera leur effort.

II. — Mais, au delà du cercle étroit de votre intimité familiale, ne croyez pas, m. f., que vous soyez dispensés de vous conformer à la loi divine. Elle s'étend à toutes les formes les plus diverses de votre activité. Votre *existence professionnelle*, qui remplit généralement la plus grande part de vos journées, se conformera, comme votre vie privée, aux règles posées par le Seigneur. Quelle que soit votre profession, et par le seul fait qu'elle vous met en rapport avec d'autres hommes, elle vous contraint de pratiquer la justice à l'égard de tous ceux avec qui vous avez affaire. Il ne s'agit pas seulement de cette simple justice légale, dont on pourrait dire ce que Pascal disait de la science humaine, à savoir « qu'elle est toujours courte par quelque endroit, » mais de la justice totale, telle qu'elle ressort du Décalogue.

Vos relations de métier seront encore imprégnées de la charité du Christ, qui vous fera considérer vos collaborateurs, non seulement comme des mercenaires dont on peut se désintéresser après les avoir payés, mais comme des frères qui ont droit à votre sollicitude et qu'il faut aider au besoin.

C'est cet esprit vraiment chrétien qui transfigurera vos occupations matérielles, qui les élèvera au-dessus d'elles-mêmes, qui les rendra méritoires pour l'éternité. Vous servirez Dieu à l'atelier, à l'usine, au comptoir, dans les champs, comme vous le servez dans vos demeures. A ce prix, vous pourrez espérer que Dieu fécondera vos travaux.

III. — Il faut aller plus loin encore. Le service de Dieu comporte une obéissance stricte à ses principes dans les *manifestations publiques de la vie*. Sans doute le Seigneur nous laisse une liberté considérable dans le domaine politique et social. Parce qu'elle est au-dessus de tous les régimes, l'Eglise admet parfaitement que ses fils aient des conceptions diverses des modes de gouvernement ; elle admet aussi qu'ils diffèrent entre eux sur les moyens d'améliorer les conditions des classes de la société.

Mais cette liberté n'est pas absolue. Il y a des questions mixtes qui intéressent à la fois la religion et la sociologie ou la politique ; il y a des systèmes incompatibles avec l'ordre chrétien ; il y a des circonstances où un catholique doit, sous peine de trahison, renoncer à ses préférences secondaires pour suivre la loi primordiale, celle que Dieu a promulguée. Quand se pose un problème de ce genre, le citoyen ne peut plus disposer de lui-même : il doit se souvenir d'abord de son baptême, il doit servir Dieu sur la place publique comme il le sert dans le secret de son âme, même au prix de certains sacrifices, même au prix de tous les renoncements.

Il faut rester chrétien, non seulement dans l'extériorisation de ses principes, mais aussi dans la pratique courante des manifestations que le ciel exige. A certains jours, l'Eglise nous demande d'étaler notre foi aux yeux de tous, pour notre bonheur personnel, pour l'édification de la foule, comme pour la gloire de Dieu. Nous n'avons pas alors le droit de rougir de notre croyance. Nous ne pouvons nous dérober ni à la messe dominicale, ni à l'abstinence, ni à la communion pascale, car ces actes de religion, déjà obligatoires par eux-mêmes, forment en outre un *Credo* en action. Dieu doit être « premier servi, » comme disaient autrefois nos pères ; il doit l'être partout et toujours.

III

Ces quelques règles élémentaires dominent toute la question du service que nous devons à Dieu. Mais il y a bien des façons de les appliquer.

I. — Ne parlons même pas des chrétiens qui se révoltent contre leur devoir, qui consentent à des actions interdites, ou qui négligent d'accomplir la volonté de Dieu. Leur culpabilité est évidente ; re-

doutables sont les sanctions suspendues sur leurs têtes.

Mais, à côté de ces malheureux, il y a une foule de pauvres gens qui croient rester en règle avec Dieu en minimisant son service. Les uns obéissent paresseusement, sans goût, sans âme, lorsqu'ils ne peuvent pas faire autre chose. D'autres se cantonnent dans la soumission stricte et plient sous la lettre de la loi sans pénétrer jusqu'à son esprit. D'autres encore se conforment aux observances diverses, mais ils protestent intérieurement, ils critiquent, ils grondent, ils n'agissent que sous une contrainte qu'ils semblent alourdir à plaisir. Il y a encore ceux qui, plus ou moins consciemment, travestissent les lois et les doctrines. Il y a, hélas ! bien d'autres sortes de chrétiens qui servent mal Dieu.

Tout en priant pour ces égarés, gardons-nous bien d'imiter leurs attitudes. Notre obéissance, celle qui plaît à Dieu et qu'il désire, réunira les qualités qui en multiplieront la valeur. Elle sera *prompte* d'abord. N'est-ce pas à la rapidité dans l'exécution que l'on reconnaît la bonne volonté ? Celui qui sert avec amour ne remet pas à plus tard l'accomplissement de l'œuvre qu'il peut réaliser aussitôt. Même si elle lui est pénible, elle lui plaît cependant, en dépit des répulsions de la nature, parce qu'elle est l'expression pratique de sa docilité envers le Seigneur. On a hâte d'entreprendre et de poursuivre la tâche que saintement on aime : servons Dieu avec cette promptitude qui soutiendra notre ferveur.

Nous servirons Dieu *totalement*. Il va sans dire que nous ne rejetterons aucun des commandements qui nous sont donnés sous peine de faute grave. Nous n'avons pas le droit de choisir dans le bloc des lois surnaturelles, d'en éliminer certaines pour ne conserver que celles qui ne doivent pas trop nous gêner. Mais il faut faire mieux encore. Parmi elles, il en est qui ne nous obligent que d'une façon légère ; à côté de ces ordres, il est aussi tout un ensemble de conseils que Dieu nous recommande fortement, mais où il ne veut pas nous contraindre. Un vrai chrétien doit tendre à la perfection : il acceptera donc les préceptes les plus secondaires, il fera son possible pour se plier aux désirs du ciel, de manière que rien dans sa vie ne puisse déplaire, si peu que ce soit, au bon Dieu.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de nous incliner *aveuglément* sous des prescriptions incompréhensibles. Sans doute la foi ignorante, la foi du charbonnier, peut à la rigueur assurer le salut. Mais comme l'obéissance devient à la fois plus facile et plus haute, lorsqu'une étude sérieuse nous a démontré d'abord toute la grandeur, la sagesse, la bienveillance même de l'ordre reçu ! Après avoir bien compris le sens profond du commandement, nous sommes à même de mieux le remplir, non seulement dans sa teneur matérielle, mais aussi dans son intention profonde ; après avoir scruté avec soin la pensée du ciel, nous pouvons diriger notre conduite de façon plus droite et plus surnaturelle. Nous nous livrons alors entièrement à l'impulsion d'En-haut, et c'est ce qui rend notre soumission généreuse, puisque nous n'agissons plus par nous-mêmes, mais uniquement par Dieu et en Dieu.

Enfin nous servirons le Seigneur avec cet *empressement* et cette ferveur qui nous porteront à ne pas attendre passivement ses ordres, mais à les rechercher, à les devancer, à courir à la découverte de tout ce qui nous rend meilleurs à ses yeux. Cet empressement filial, cette ferveur toujours brûlante sont un des signes de la sainteté.

II. — Ainsi compris, le service de Dieu dépasse immensément la médiocre mesure d'une obéissance froide et servile. Il *embrasse toutes nos obligations les plus diverses*, il met en jeu toutes les facultés de notre âme, il nous rapproche intimement du Seigneur. Notre zèle est un acte d'adoration par lequel nous reconnaissons la supériorité sans limites du Créateur et notre sujétion absolue. C'est une action de grâces pour tous les bienfaits reçus, puisque nous témoignons notre gratitude en faisant, à notre tour, ce qui est en nous pour plaire au Maître bienfaisant. C'est un acte de consécration qui enveloppe notre vie entière, qui offre au Seigneur toutes nos pensées et tous nos actes, tous nos gestes et tous nos désirs. C'est enfin un acte d'amour qui fait pleuvoir sur nous les grâces et nous maintient dans la paix des cieux.

De même qu'il les résume ainsi, le service divin bien effectué réalise dans la pratique tous les sentiments et les volontés que le Seigneur attend de nous et qui, sans cette active soumission, ne seraient que de vaines et insuffisantes formules. Le service divin donne à notre existence son vrai sens, en la dirigeant vers le devoir ; il lui donne toute sa noblesse en l'unissant à l'être infiniment parfait. Il nous oriente enfin vers notre vrai, notre seul but, vers le but sans lequel nulle vie ne serait explicable et ne mériterait d'être vécue : il nous dirige vers l'éternité qui se présente à nous comme le terme où une récompense ineffable auréolera notre obéissance pendant les siècles qui ne doivent jamais finir.

* *

N.-S. Jésus-Christ racontait un jour la parabole de ce maître qui, avant de partir pour un voyage lointain, avait réuni ses serviteurs et avait confié à chacun d'eux la gestion d'une partie de sa fortune. Les mois passèrent, et, en l'absence du maître, ses mandataires s'occupèrent plus ou moins activement de leur mission. Un beau jour, le maître revint et il fallut lui rendre des comptes. Sa justice se manifesta alors, aussi généreuse pour les ouvriers fidèles que sévère pour les négligents.

M. f., le maître, c'est Dieu, qui semble se tenir loin de nous dans le cours de la vie actuelle. Les serviteurs ne sont autres que nous, à qui le Seigneur a remis le dépôt de nos talents, de nos énergies, de notre âme, afin que nous le fassions fructifier pour le ciel. Nous sommes malheureusement trop portés, parmi les distractions et les soucis de la terre, à oublier qu'inévitablement un jour, après l'heure de notre agonie, il reviendra devant nous et nous de-

mandera comment nous avons utilisé le trésor à nous confié. Songeons désormais un peu plus à nos responsabilités redoutables. Craignons les châtiments qui menacent les serviteurs paresseux ou infidèles. Employons toutes nos forces et notre savoir à servir si bien le Seigneur ici-bas que nous méritions d'entendre un jour la sentence consolatrice : « Courage, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Maître. » Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XIV

Sexagésime

LA TERRE INGRATE

Il y a longtemps, m. f., que la parole prophétique de Notre-Seigneur s'est réalisée pour la première fois : de tous temps la prédication de l'Evangile s'est heurtée à de sérieux obstacles. S. Paul lui-même, qui fit tant de conversions et dont l'éloquence, quoique simple et sans artifice, devait cependant égaler le zèle ardent, rencontra plus d'une fois des auditeurs indifférents, qui se fatiguaient de l'entendre et même poussaient le dédain jusqu'à faire le désert autour de lui.

Et pourtant, puisqu'elle tient sa vertu de Dieu, c'est-à-dire une vertu et une efficacité inaltérables, la parole semée dans nos âmes devrait toujours y fructifier au centuple. Elle devrait éclairer, fortifier, encourager et consoler ; elle devrait enthousiasmer pour le bien. Et si Dieu parle à l'âme, l'âme, en retour, devrait entendre Dieu et lui répondre par ses prières et ses œuvres.

Or, m. f., il n'en va pas de la sorte, nous en sommes tous la preuve vivante. La raison de ce fait n'étant pas du côté de Dieu et de sa parole, elle est donc du côté de ses auditeurs, c'est-à-dire de notre côté, et nous allons nous en rendre compte.

I

Nous sommes tous, m. f., les auditeurs de la parole de Dieu, c'est-à-dire que nous pouvons et devons écouter cette parole, puisque nous sommes en pays où l'Evangile est annoncé. Mais il ne suffit pas qu'il y ait des prédicateurs ; il faut aussi qu'il y ait des oreilles pour recueillir les enseignements divins. La première condition de la fécondité de la parole, c'est d'être entendue. Or beaucoup n'entendent pas cette parole. Beaucoup ne viennent jamais entendre Jésus qui continue de parler dans ses temples, par la bouche de ses ministres.

Les uns, baptisés, ne viennent pas à l'église. Leur foi s'en est presque allée et ils ne tiennent pas à la faire revivre. Ils ne veulent pas s'informer si cette foi est divine, si l'idée qu'ils s'en font est bien exacte et conforme à ce qu'enseigne l'Eglise. Pour ceux-là, nous prêchons des choses bonnes aux femmes et aux enfants, mais dont les hommes n'ont pas besoin, car il ne faut pas que le monde soit soumis à l'influence de ces idées chrétiennes.

D'autres, bien chrétiens encore, viennent à l'église. Mais ils ont soin d'y paraître le moins longtemps possible. Les offices qu'ils préfèrent sont ceux où ne se fait pas entendre la parole de Dieu, et il suffit qu'on leur annonce pour telle cérémonie une prédication, pour qu'ils en fassent une raison majeure de s'abstenir. Le résultat d'une telle manière de faire, je n'ai nul besoin de le faire voir. Outre le mépris et l'indifférence, c'est une ignorance étonnante des éléments de la religion, une ignorance qui ouvre la porte à bien des vices et fait admirablement le jeu des ennemis d'une religion que ses fidèles sont incapables de défendre, de faire aimer et de propager.

II

Après ceux qui n'entendent pas, et dont Notre-Seigneur n'a pas parlé dans sa parabole, il y a ceux qui entendent, mais entendent mal. A en juger par l'énumération du Sauveur, ils forment une catégorie bien nombreuse et à laquelle, si nous avons échappé à la première, il nous sera peut-être difficile de ne pas nous rattacher plus ou moins.

Il y a d'abord ceux qui viennent par motif trop humain, comme, par exemple, par pure distraction. D'autres ne recherchent que les vains ornements de l'éloquence et rejettent au second plan la vérité pour mettre au premier la parure de la vérité, c'est-à-dire l'accessoire.

Viennent ensuite ceux qui, assistant avec une intention droite et pure, n'apportent pas d'attention aux vérités annoncées. Ils s'ennuient ou tout au moins ils sont très distraits, au lieu d'exercer, comme ils le devraient, leur mémoire pour retenir et leur intelligence pour comprendre. Et ce sont là deux fonctions importantes, puisque les mêmes vérités peuvent ne nous être rappelées qu'à de longs intervalles de temps et que, d'autre part, si nous ne comprenons pas, nous nous exposons à fausser la vérité.

D'autres se bornent à bien comprendre et à admirer. « C'est beau », telle sera la suprême conclusion qu'ils tireront de la prédication ; et ils se retireront, émerveillés de ce que Dieu ait révélé de pareilles grandeurs, de si profonds mystères aux hommes.

Viennent enfin ceux qui apportent un cœur droit et une volonté bien disposée, mais faible. Ils sentent quel est leur devoir ; ils comprennent la nécessité de l'accomplir ; ils voudraient se convertir. Dans le calme de la prière, alors que le monde se tait, alors que les difficultés se sont envolées comme dans un rêve, ils exposent à Dieu leurs désirs. Puis, cela fait, ils rentrent dans la vie ordinaire. Hélas ! ce sont les épines, comme dit le Sauveur, qui les enveloppent de toutes parts. Ils croyaient, mais les mauvaises lectures, les conversations du monde attaquent la religion, et l'âme faible, tiraillée en sens contraire, doute. La vérité ne brille plus pour elle d'un éclat aussi simple ni aussi intense. Si cependant, dit-elle, l'impie avait raison contre Dieu, contre le christianisme, contre l'Eglise, contre les prêtres !

Voilà la tentation ; voilà le fourré d'épines qui étouffe la semence. Et si la semence est assez vivace pour n'être plus étouffée, voici d'autres épines : ce sont, dit Notre-Seigneur, les soucis, les richesses, les plaisirs de la vie. L'Evangile condamne tout cela ou, du moins, l'Evangile dit qu'il en faut faire peu de cas, qu'il faut s'en défier, qu'il faut mettre son salut au-dessus de tout le reste. Et alors il en coûte beaucoup de se résoudre à suivre l'Evangile. Les affaires pressent ; les soucis enlèvent le calme nécessaire au service de Dieu. Ainsi la volonté faiblit et remet à plus tard de se donner à Dieu. Mais ce plus tard, Dieu ne l'accorde pas toujours. Quand il vient, la semence est morte, et le divin Semeur, mécontent de cette terre inféconde, n'y a pas jeté d'autre graine.

Craignons donc que Dieu, irrité de l'abus que nous aurons fait de ses grâces, ne nous retire celles qu'il nous destinait. Le divin Semeur nous demandera compte de la semence à nous confiée. Nous serons donc heureux, pour pouvoir lui répondre avec assurance, d'entourer cette chaire, d'y amener tous ceux sur lesquels notre influence peut s'exercer ; mais surtout nous ferons en sorte que cette semence soit bien reçue, bien gardée, et que dans notre âme elle se change en une abondante moisson.

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

11

L'abeille

Notre prédicateur n'a pas une forte voix : il trahit sa présence par un léger bruit d'ailes, un petit bourdonnement. Néanmoins il nous donne de nombreuses et salutaires leçons. A quoi en effet doivent nous faire penser les abeilles, quand nous les voyons actives, empressées, prévoyantes, s'accordant entre elles et suivant fidèlement leur reine ?

I. — La sage prévoyance

« *O hommes, nous n'avons ni la raison ni la foi pour nous éclairer, et cependant nous sommes prévoyantes. Pendant la saison propice, nous travaillons et amassons les provisions nécessaires pour l'hiver. Pourquoi ne travaillez-vous pas, vous aussi, afin de ne pas avoir les mains vides quand viendra le moment où l'on ne peut plus rien faire ?* »

O hommes, vous êtes faits pour travailler comme l'oiseau pour voler. Vous n'êtes pas arrivés au but : vous êtes en route vers lui. Ce but, il faut le prévoir et l'assurer par le travail. Par lui-même, le travail est noble : il est une participation à l'activité de Dieu et à son domaine sur la création.

Mais le labeur corporel n'est que tout à fait secondaire et ne sert par lui-même que pour la vie présente, sans pouvoir suffire aux désirs et aux besoins de notre âme. L'homme doit donc travailler avant tout pour assurer son éternité. Dieu nous a faits pour le ciel où il nous prépare des merveilles qu'on ne peut exprimer dans le langage humain. Mais ce ciel, il faut le gagner, le rendre plus beau pour nous, par le travail spirituel pendant cette vie.

Les abeilles nous donnent un bel exemple de travail et de prévoyance par l'activité que nous remarquons dans leur ruche. Elles travaillent non seulement afin de pourvoir aux besoins présents, mais aussi pour assurer leur subsistance pendant le temps des frimas et de la morte-saison.

Pour les besoins temporels, Dieu nous permet, nous commande même de prévoir et de travailler ; mais il nous défend d'avoir trop de préoccupations pour le lendemain : bien plus, ceux qu'il appelle à une haute perfection, il est content de leur voir mettre de côté ce souci pour ne plus s'occuper que de chercher le royaume de Dieu.

Pour ceux-ci il réalise plus complètement ce qu'il a promis : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » (Math., VI, 33). C'est en particulier le cas des Ordres mendiants, qui pratiquent la pauvreté la plus stricte et qui, pourtant, ne manquent jamais du nécessaire. Quant au commun des hommes, Dieu permet, il veut même qu'on prenne ses précautions, que les parents en particulier songent à l'avenir de leurs enfants : « *Nec enim debent filii parentibus thesaurizare, sed parentes filiis.* » (II Cor., XII, 14).

Mais au point de vue spirituel, non seulement Dieu autorise, mais il nous commande de faire nos provisions. « Amassez-vous, nous dit-il, des trésors pour le ciel où ni la rouille ni la teigne ne rongent, et où les voleurs ne peuvent pénétrer pour vous les ravir. » (Luc, XII, 33). Il faut pour cela prendre tous les moyens mis à notre disposition : la prière, les bonnes œuvres, surtout l'aumône, les actes de vertu, la sanctification du travail corporel et des peines de la vie, les progrès incessants dans l'amour. Sans tarder, bons ouvriers, à l'ouvrage !

II. — La charité chrétienne

« *Notre ruche, par l'union et la concorde qui y règnent, par l'union de toutes les abeilles à leur reine, est le modèle de ce que vous devriez être, ô chrétiens, dans la grande famille de l'Eglise catholique : vous devriez tous y être parfaitement unis, travailler les uns pour les autres, mettre tout en commun, sous la conduite de votre chef qui est le pape.* »

Vous ne voyez jamais deux abeilles d'une même ruche se battre : c'est la paix parfaite entre elles. Chaque abeille travaille pour toute la ruche, puisqu'elle met tout ce qu'elle amasse dans la provision commune.

Il devrait en être ainsi parmi les hommes, membres d'un même corps, enfants du même Dieu, créés pour tendre et arriver au même but. Ils devraient tous s'aimer et s'aider les uns les autres. C'est le grand commandement de Notre-Seigneur.

Ce commandement fut compris et observé par les premiers chrétiens. Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ; tous les biens étaient mis en commun : la fortune des riches servait ainsi au soulagement des pauvres. En est-il encore ainsi parmi les chrétiens ?

Hélas ! on ne voit plus guère que l'égoïsme, le « chacun pour soi. » De là les contestations, les jalousies, les divisions, la misère des pauvres, la haine et la lutte des classes, prélude des catastrophes sociales. En est-on plus heureux ? Et comment arriver au ciel avec de pareilles dispositions, puisque le grand précepte pour y arriver est celui de la charité fraternelle ?

L'attachement des abeilles à leur reine nous prêche aussi la fidélité à la Sainte Eglise notre Mère, au pape qui en est la tête. Comme les membres du corps obéissent à la tête, tous les chrétiens doivent obéir au pape. Est-ce là notre attitude ?

III. — Une leçon pour les familles

« *Nous nous multiplions d'une manière extraordinaire, et cette multiplication, au lieu de nous être préjudiciable, fait notre prospérité : elle nous permet d'essaimer et de fonder de nouvelles ruches. Voilà un encouragement pour les familles nombreuses, une leçon pour les autres qui devraient l'être et ne le sont pas.* »

Quelle leçon, en effet, nos ruches d'abeilles donnent aux époux qui, par un calcul égoïste, laissent les berceaux vides ! C'est là une des grandes fautes de notre époque, faute qui attire de sévères châtiments : car le mariage, qui devait être saint et suivre les lois de la nature, devient le voile de toutes sortes de turpitudes contre nature et une occasion prochaine de péché.

Et qu'est-ce que l'on y gagne ? Dieu enlève à la fleur de l'âge un enfant idolâtré, objet d'un infâme calcul, quand on ne peut plus en attendre d'autres, et la fortune va à des étrangers ; ou s'il le laisse, cet enfant, c'est pour que, fils inique plus encore que fils unique, il devienne la croix de ses parents. Les parents, qui ont voulu diminuer leurs soucis et leurs fatigues, n'ont personne pour les aider dans leur travail : ils sont surchargés, accablés, et dans leur vieillesse ils restent sans soutien et sans appui, en attendant, s'ils ne font pas pénitence et s'ils n'avouent pas leur faute au prêtre, d'aller recevoir de Dieu le châtiment de leur conduite criminelle.

Au contraire, ces familles nombreuses, *quand les parents sont d'ailleurs de bons parents*, prospèrent, car aujourd'hui une des grandes sources de la prospérité réside dans le travail des bras. Les familles où les parents font tout leur devoir sont bénies du bon Dieu et on voit se réaliser pour elles la parole du Psalmiste : « Votre épouse a été comme une vigne chargée de fruits aux flancs de votre maison. Vous êtes bienheureux et cela vous portera bonheur. » (Ps. CXXVII, 3). Ce sont de telles familles qui essaiment et finissent par être les propriétaires de tout un pays.

IV. — Fréquenter les ames vertueuses

« *Nous ne nous posons que sur les fleurs où il y a du miel à recueillir. Toi aussi, chrétien, ne fréquente que les âmes vertueuses auprès desquelles il y a quelque chose de bon à prendre.* »

L'abeille ne recherche pas les fleurs qui n'ont pour elles que leurs belles couleurs, mais elle devine celles qui cachent du miel dans leur calice et, quand même ce ne seraient que de chétives fleurettes, elle s'y attache et les suce.

Ainsi fait le chrétien qui veut progresser dans la sainteté. Il recherche les âmes simples, modestes, vertueuses, et de ces âmes il recueille le miel, c'est-à-dire les vertus. Oh ! combien nous aurions à gagner dans la compagnie des âmes saintes ! Quel fruit nous pourrions retirer de leurs *paroles* et de leurs *exemples !*

V. — Savoir se défendre

« *Nous avons un dard qui pique fortement, mais nous ne nous en servons ordinairement que pour nous défendre : nous connaissons notre maître. Chrétiens, ne vous servez pas de votre dard contre votre Dieu, mais sachez vous en servir pour défendre votre vertu et votre ruche, c'est-à-dire votre famille et la Sainte Eglise de Dieu.* »

Nos péchés sont comme des dards qui ont piqué Jésus : ils ont tous été présents à ses yeux pendant sa Passion, il en a éprouvé toute la peine, il en a senti toute la malice, toute l'ingratitude, et c'est en son nom que le Psalmiste s'écriait : « Ils m'ont environné comme un essaim d'abeilles en fureur. *Circumdederunt me sicut apes.* » (Ps. CXVII, 12).

Mais les abeilles savent aussi faire un bon usage de leur dard : si on les touche ou si on touche à leur miel et à leur ruche, elles piquent. Jeunes filles, si on veut vous toucher, sachez piquer de façon qu'on le sente et qu'on s'en souvienne. C'est plus que du miel que le libertin veut vous ravir : c'est votre plus précieux trésor, la perle de votre innocence. Défendez-vous, piquez, c'est votre devoir.

Parents, soyez sévères, vous aussi, et piquez pour éloigner de votre ruche, c'est-à-dire de votre famille, les libertins, les frelons qui voudraient vous ravir ce qui est le plus doux à votre cœur : la foi et l'innocence de vos enfants.

Catholiques, accourez tous, hommes, femmes et enfants, armés de vos dards, véritable essaim en fureur, quand on voudra toucher à vos églises, à l'âme de vos enfants, à nos religieux, à nos religieuses, comme vous l'avez fait à l'occasion des inventaires ; alors les méchants n'auront pas le dernier mot.

12
Le vent

Voici un prédicateur à la voix puissante, à la force terrible. Il renverse quelquefois les maisons, les forêts ; par contre il peut être aussi employé au service de l'homme. Ce prédicateur, c'est le vent.

I. — Ne pas se repaître de vent

« *Ne faites pas, ô hommes, l'enfantillage, la folie que signale l'Esprit-Saint : celle de vouloir vous rassasier de moi.* (Prov., x, 4). *Je ne puis pas apaiser votre faim.* »

Ceux qui se nourrissent de vent, ce sont d'abord ceux qui courent après les faux biens d'ici-bas,

biens qui passent comme un souffle et s'évanouissent quand on croit les tenir : tels les adorateurs du veau d'or qui sera bientôt réduit en poussière.

Courent après le vent aussi, les vaniteuses qui croient se faire remarquer et apprécier davantage par les ridicules inventions de la mode et leurs excentricités.

Courent surtout après le vent ceux qui, par leurs bonnes actions, cherchent la faveur ou l'estime des hommes : l'amour-propre leur enlève tout mérite et c'est à eux que s'appliquent les paroles de Notre-Seigneur : « *Receperunt mercedem suam.* Ils ont reçu leur récompense. » (Math., VI, 2).

II. — Ne pas imiter les girouettes

« *O hommes, il y a des vents qui courent parmi vous et par lesquels vous ne devez pas vous laisser entraîner ou retourner : je veux parler de ceux de la faveur humaine ou des fausses doctrines. Ne soyez pas comme les girouettes qui tournent à tout vent.* »

Combien d'hommes sont ainsi *girouettes* par ambition, par respect humain ou par manque de fortes convictions et de solide instruction religieuse ! Ils sont de l'avis de tout le monde pour être agréables à tous : ils disent blanc avec les blancs, rouge avec les rouges. On ne doit pas changer de conviction comme on change de veste. Quand on est dans le vrai, surtout dans le vrai révélé par Dieu, il faut se montrer inébranlable comme le rocher et au besoin confesser sa foi comme l'ont fait les martyrs, malgré les supplices, malgré la mort.

Assurément, si on est dans l'erreur et qu'on s'en aperçoive, il faut le reconnaître franchement et revenir à la vérité ; mais quand on est dans le vrai, il ne faut pas le quitter pour le mensonge.

III. — Le Saint-Esprit

« *S'il ne faut pas se laisser retourner par tous les vents, il en est un qui souffle d'en-haut et par lequel il faut se laisser conduire : c'est le vent de l'Esprit-Saint qui souffla au Cénacle et qui souffle continuellement sur les âmes.* »

L'Esprit-Saint, l'amour subsistant qui pousse le Père vers le Fils et le Fils vers le Père, a pour symbole et nom le vent : « *spiritus.* » Cet Esprit, qui est aussi l'amour de Dieu pour les hommes et la source de tous les bienfaits divins, qui s'appelle pour cela le don de Dieu, souffle un peu partout, puisque toutes les âmes reçoivent de lui les grâces actuelles *suffisantes* pour se sauver.

Mais il souffle plus fort où il veut : « *Spiritus ubi vult spirat* » (Jo., III, 8), et quand il souffle ainsi sur une âme, elle doit s'abandonner complètement à lui, comme le matelot abandonne sa nacelle au vent quand celui-ci est favorable.

C'est le souffle de l'Esprit-Saint qui doit conduire notre âme au port du salut. Oh ! qui dira la merveilleuse action de l'Esprit-Saint sur les âmes de bonne volonté ? Comme il faut craindre de résister à son souffle, c'est-à-dire à ses inspirations !

IV. — Les vents contraires

« *Il est des vents contraires par lesquels il ne faut se laisser ni arrêter ni abattre : j'ai nommé le vent des tentations, des épreuves, des persécutions.* »

C'est à tout moment, dans la vie, qu'il faut s'attendre à voir le vent se lever, exciter des tempêtes, des orages, et même quelquefois des cyclones qui renversent tout. C'est parfois le vent des tribulations, des épreuves de toutes sortes qui viennent nous assaillir : accidents, revers, insuccès, pertes, maladies, etc. Souvent aussi, c'est le monde qui se soulève contre nous de toutes manières : contradictions, railleries, tracasseries, persécutions. C'est aussi l'Esprit malin qui souffle par toutes sortes de violentes tentations, non pas pour pousser notre nacelle au port, mais pour la faire chavirer et sombrer.

Chrétiens, nous avons l'aide du ciel pour faire front à tous ces orages et résister à tous les vents. Notre-Seigneur fit bien marcher S. Pierre sur l'eau ; s'il le laissa un peu enfoncer, ce fut pour le punir de sa défiance, mais il le fit bientôt remonter dans la barque, bien que le vent soufflât en tempête. Jésus commande aux vents et à la mer. Si le vent souffle trop fort, réveillons Jésus qui semble dormir ; appelons-le à notre secours et il nous rendra le calme.

Ne craignons pas non plus quand le vent souffle contre l'Eglise tout entière, comme il souffla un jour contre la barque où les Apôtres étaient avec Jésus. Rappelons-nous cette parole du Maître : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » (Jo., XVI, 33).

V. — Fuir le péché et le scandale

« *N'attirez pas contre vous par vos péchés le grand vent de la colère de Dieu. Ne vous scandalisez pas non plus si vous voyez le vent de la prospérité enfler un moment les voiles des méchants : bientôt un autre vent soufflera qui les renversera.* »

Pécheurs, ayez une crainte salutaire en vous rappelant la parole de nos saints Livres : « Ils sèment le vent et ils récolteront la tempête. » (Osée, VIII, 7). Ce vent, ce sont nos péchés ; la tempête, ce sont les châtiments.

On est étonné quelquefois de voir des pécheurs notoires prospérer et vivre dans l'abondance. Le Psalmiste nous avertit de ne pas nous y tromper : « Le juste, dit-il, est comme l'arbre vert planté au bord des eaux. Il garde sa vigueur et rien ne l'abat. Mais il n'en est pas ainsi des impies ; ils sont comme la poussière que le vent soulève et disperse sur la face de la terre. » (Ps. I, 3-4). L'élévation éphémère des méchants ne fait que leur préparer une chute plus terrible. « *Dejecisti eos dum allevarentur.* » (Ps. LXXII, 8). En effet, ajoute le Psalmiste : « J'ai vu l'impie élevé comme le cèdre du Liban. Je n'ai fait que passer et déjà il n'était plus. » (Ps. XXXVI, 55).

13

L'araignée

Ce soir, nous allons écouter un petit insecte qui ennuie bien les ménagères soucieuses de la bonne

tenue de leur maison, par les toiles qu'il se permet de tendre dans les endroits bien en vue : cet insecte, c'est l'araignée.

I. — Les pièges de l'araignée

« Jeunes hommes, et même vous, hommes et vieillards, je suis le symbole d'une autre araignée bien plus redoutable pour vous, aussi redoutable que je le suis moi-même pour les mouches : cette araignée, c'est ELLE. »

Je dis seulement « Elle. » C'est à vous d'y mettre le nom propre, car vous la connaissez déjà probablement. Par « Elle » j'entends toute fille, toute femme rusée qui veut vous prendre dans ses fils, comme l'araignée prend les mouches dans sa toile.

Tout d'abord, « Elle » vous semble bien inoffensive, bien peu redoutable. Détrompez-vous, l'Esprit-Saint l'a dit : « *Brevis omnis malitia super malitiam mulieris.* Il n'y a pas de malice au-dessus de celle de la femme perverse. » (Eccli., xxv, 26). Si elle est plus faible, elle saura tendre ses fils de longue main pour vous prendre. Elle aura toute l'habileté de l'araignée.

Celle-ci tisse sa toile par mille allées et venues : chaque fil est imperceptible, mais leur ensemble forme une toile assez forte. Quand cette toile lui paraît suffisante, l'araignée qui s'y est ménagé une retraite s'y blottit pour guetter sa proie. Si une mouche imprudente et qui ne remarque rien vient à la frôler et à s'y trouver un peu empêtrée, l'araignée accourt, multiplie les fils autour des ailes, des pattes, de la tête de la mouche, jusqu'à ce que celle-ci ne puisse plus s'échapper. L'araignée alors s'élance sur elle, la tue, lui suce le sang et ne laisse d'elle que quelques débris.

Ainsi fait « Elle. » Si « Elle » a jeté son dévolu sur vous, mon pauvre ami, elle va commencer à tendre ses fils pour vous prendre. Quels sont ces fils ? Des allées et venues calculées pour vous rencontrer, surtout si vous passez régulièrement à tel ou tel endroit : elle saura vite votre jour, votre heure. Puis, fil plus redoutable, c'est un salut gracieux, un sourire, un *regard passionné :* c'est surtout par l'œil qu'elle fascine, défiez-vous ! Puis ce seront quelques paroles avenantes ; si elle voit qu'on ne lui est pas indifférent et qu'on est déjà pris, ce seront des billets, des commissions qu'elle vous fera passer, de petits cadeaux, des bonbons, son portrait... Ah ! son portrait ! Puis ce seront des déclarations plus catégoriques de tendresse ; des rendez-vous, des occasions de tête-à-tête qu'elle vous indiquera.

Si vous acceptez ses avances jusque-là, vous avez déjà les ailes, la tête et surtout le cœur bien empêtrés. Alors l'araignée va multiplier ses fils. Elle vous prendra les mains dans les siennes ; malheureux, vous ne savez pas que ses mains sont des cordes pour vous lier : « *Vincula sunt manus illius* » (Eccl., vii, 27), puis ce seront des caresses, des propos osés, des baisers, des embrassements...

Pauvre imprudent, vous êtes pris, bien pris : « *Irretivit.* Vous êtes dans le lacet. » (Prov., vii, 21). Vous avez les pieds, les mains, le cœur ficelés dans la toile. Vous êtes désormais à la merci de l'araignée, « comme le bœuf qui a la corde au cou et que l'on conduit à l'abattoir, *sicut bos ductus ad victimam.* » *(Ibid.,* 22). L'araignée vous dévorera tout entier, elle ne vous laissera rien. Elle vous enlèvera la crainte de Dieu, la conscience, la foi, la vie de votre âme et souvent même la fortune, la santé, la vie du corps et votre ciel. Oh ! mes amis, prenez garde à l'araignée !

Qui doit craindre les araignées ? Tous. Les plus saints, les plus sages peuvent s'y laisser prendre. Salomon lui-même, qui avait reçu de Dieu le don de sagesse, y fut pris dans sa vieillesse, à tel point qu'on ne sait s'il est sauvé. S. Augustin nous dit qu'il a vu tomber les cèdres du Liban, c'est-à-dire qu'il a vu des hommes qui avaient étonné le monde par leur sainteté et leurs miracles tomber misérablement.

II. — Ne pas tendre de pièges

« Il faut prendre garde d'être pris dans mes toiles, il ne faut pas non plus en tendre pour prendre les autres. »

D'abord, en voulant prendre les autres dans ses filets, souvent on s'y prend soi-même. « *Incidit in foveam quam fecit.* Le méchant, nous dit le Psalmiste, tombe dans la fosse qu'il a préparé pour les autres. » (Ps. vii, 16). Jeunes filles, en voulant captiver le cœur d'un jeune homme, vous captivez aussi le vôtre et souvent vous vous préparez bien des déceptions et des amertumes. Ou bien vos plans échoueront et vous aurez l'humiliation d'être rebutées ; ou bien, si vous prenez un imprudent dans vos pièges et si vous réussissez à en faire votre époux sans qu'il ait les qualités demandées, il risque de vous faire expier votre adresse, en ne vous apportant dans le mariage qu'abandon, mépris et mauvais traitements.

Chrétiens et chrétiennes, ayez peur de tendre des pièges à l'innocence des autres, pour les faire tomber. Le Sauveur, qui était si bon, a dit : « Il vaudrait mieux avoir une meule de moulin au cou et être jeté dans la mer que de donner le scandale. Malheur au monde scandaleux ! » (Math., xviii, 6-7).

Ayons tous peur aussi de perdre notre temps et notre vie à filer d'autres toiles d'araignée qu'un coup de brosse ou de balai fera disparaître. Véritables toiles d'araignée dans lesquelles on se prend le cœur sont les avantages temporels, les positions qu'on se procure par des flatteries, des bassesses, ou tout au moins par un travail long et pénible, et qu'un coup de balai de la fortune fait perdre en un instant.

III. — Les embûches du démon

« Une araignée plus à craindre que moi, ô chrétien, c'est le démon. »

Comme l'araignée, le démon est habile pour tendre ses toiles. Il commence par les petites choses qui sont les petits fils. Il pousse au relâchement, à des fautes vénielles, pour conduire à la tiédeur. Ainsi il fait manquer la prière une fois ou même simplement

il la fait abréger, mal faire. Il fait retarder ou omettre une confession, une communion : il vous habitue à médire ou à entendre avec plaisir médire du prochain dans les conversations ; il fait naître dans le cœur des affections qui semblent innocentes et sans danger ; il excite à faire des lectures un peu frivoles, un peu légères : chaque victoire qu'il remporte ainsi sur vous est un fil de plus à sa toile pour vous ligoter.

Il vous lie peu à peu les ailes en vous faisant mettre de côté la prière, oublier Dieu et les élans vers lui, en vous empêchant de penser au ciel, à vos fins dernières, en vous faisant prendre en dégoût la parole de Dieu. Il vous lie le cœur et les pieds par la préoccupation des affaires matérielles, par des amitiés dangereuses, par les amusements même permis auxquels vous vous attachez trop.

Il vous a ainsi enlevé vos moyens de défense, vous êtes familiarisés avec le péché qui auparavant vous faisait horreur. Cette fois, il vous tient : il peut facilement achever son œuvre et vous faire tomber dans des fautes graves. Et voilà comment le démon, qui par lui-même ne peut forcer notre volonté, en arrive à être assez puissant pour donner la mort à notre âme.

Prenez toujours la brosse de la ferveur ; enlevez les petits fils qu'il vous tend !

AUX ENFANTS DE MARIE

XXXVII

LE VOYAGE DE LA VIE

La Sainte Ecriture compare souvent notre vie sur la terre à un voyage.

I

Tout voyage suppose un point de départ, un point d'arrivée et, entre ces deux extrêmes, des mouvements et des pas qui nous éloignent de l'un et nous rapprochent de l'autre. La vie a pour point de départ notre berceau, le point d'arrivée sera notre tombe ; dans l'intervalle de ces deux termes, nos pas sont les mois, les jours, les heures qui mesurent notre existence. Mais, pendant ce voyage, que d'alternatives, d'incidents de toutes sortes ! Il commence sous un beau ciel, parmi la verdure et les fleurs, et il finit souvent avec de sombres nuages, sur un sol ou des rochers arides.

Il y a cependant, entre lui et un voyage ordinaire, cette différence que la vie a surtout pour caractère de subir la loi d'un mouvement inflexible, nécessaire : on ne s'y arrête jamais. On voudrait se reposer un peu sous les ombrages printaniers de la jeunesse ; mais il y a une voix qui nous dit : « Marche ! » On voudrait reprendre haleine dans la maturité de la force et voir le chemin déjà parcouru ; mais la même voix répète : « Marche ! » On voudrait recueillir les fruits de l'automne, et la même voix nous dit encore : « Marche ! » comme elle le dira dans la vieillesse et jusqu'au moment où nous serons arrivés au terme. Voyez le fleuve qui porte à la mer le tribut de ses eaux : rien ne suspend sa marche rapide, ni les arbres touffus qui l'ombragent, ni les sites pittoresques qui le couronnent, ni les palais qu'il baigne en passant. C'est la vie.

On s'imagine, à votre âge, que la vie est interminable. Quelle erreur ! Chaque jour nous en enlève un lambeau, un peu comme au printemps le souffle de la brise dérobe à la fleur quelque chose de son parfum. Bon gré mal gré, bientôt on arrive au versant de la montagne, où la descente est toujours plus rapide ; les illusions tombent une à une, pareilles aux feuilles des arbres que le vent emporte.

II

Mais pensons-y bien : dans le voyage de la vie, il y a deux routes qui conduisent, l'une en enfer et l'autre au ciel. La première, grande et droite, est bordée d'arbres au feuillage trompeur. Les personnes qui la fréquentent marchent en s'amusant et en chantant ; mais elle aboutit à l'abîme. C'est l'image de ceux qui abandonnent la loi de Jésus-Christ pour se livrer au plaisir : ils courent à l'enfer. La seconde est étroite, aride, difficile. Les personnes qui la suivent, calmes et paisibles cependant, portent une croix sur les épaules et marchent avec précaution pour éviter les précipices. C'est l'image de ceux qui combattent leurs passions pour obéir à Dieu : ils vont vers le ciel.

L'essentiel, au cours de ce voyage, est de suivre le bon chemin, celui que nous indiquent les commandements de Dieu et de son Eglise. Dans la saison de la vie, en apparence si pleine de promesses, où vous vous trouvez, la route est glissante, dangereuse ; il faut craindre de se laisser distraire par les charmes du monde et de prendre des sentiers qui vont à la perdition. Que de jeunes filles admirablement élevées, animées des meilleures dispositions, faisant la joie de leurs parents et l'édification de leurs amies, sont tombées en peu de temps dans la négligence et l'oubli de leurs devoirs, dans cette vie folâtre, légère, pareille à un navire, sans voile et sans timon, qui va au gré des flots !

Si vous ne voulez pas vous illusionner, que faut-il ? Voyager avec la foi pour guide et la prière pour compagne, en goûtant tous les parfums de la piété et en venant, chaque dimanche au moins, reposer votre âme fatiguée au pied de la T. S. Vierge.

Oui, voyager avec la claire vision du but à atteindre. Souvent la vie est manquée parce qu'on ne l'a pas orientée vers les biens éternels. Au cours d'une promenade, une simple haie peut nous cacher l'immensité de l'horizon ; de même, au point de vue moral, la plus petite chose, une apparence, un bien fugitif, que sais-je ? peuvent nous voiler l'horizon du ciel. Vous saurez écarter de votre vie tout ce qui est frivole, répréhensible ; vous saurez imprimer à votre jeunesse une forme sérieuse, en devenant des âmes délicates, aujourd'hui si rares, qui ne transigent jamais avec le devoir.

Prenez garde aux embûches de l'ennemi ! Le démon placera devant vous ce qu'il a de plus fascinateur et de plus séduisant ; il cherchera à vous faire suivre une voie moyenne entre le bien et le mal ;

et vous avez tout à craindre si votre cité intérieure est désarmée, c'est-à-dire si vous n'appelez pas Dieu à votre secours par la prière. Le plus souvent, le démon fera briller à vos regards des promesses, des illusions mensongères ; pour ne pas succomber à ses suggestions perfides, vous ferez appel à votre foi, et la foi, semblable à l'étoile qui scintille au milieu du nuage, éclairera le ciel de votre âme et vous reprendrez paisiblement votre chemin.

* *

Une vie peut être empreinte de régularité et ne laisser à l'extérieur absolument rien à reprendre. Mais l'extérieur ne suffit pas pour répondre aux exigences du devoir. Dieu va jusqu'au fond des consciences et atteint l'exacte réalité. Ne l'oubliez pas, votre sanctification est pour vous l'œuvre des œuvres. Sans la culture de votre âme, sans le soin éclairé et actif de votre perfection morale, tout ce que vous feriez serait vain. Au bout du voyage, quand de nouvelles années s'ajouteront à celles que vous avez déjà vécues, ce sera la mort. Préparons-en la venue, chaque jour, par toutes sortes de bonnes œuvres, et quand elle se présentera, nous pourrons l'accueillir comme une amie, une libératrice.

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

VII

LA TRAHISON DE SOISSONS

Les négociations de Philippe le Bon lui ont réussi. Il a gagné du temps. Paris est à l'abri d'un coup de main. Il a longtemps amusé le roi en lui promettant de lui livrer la capitale ; il est arrivé à ses fins. Maintenant il jette le masque et se pose en ennemi. Henri VI va venir enfin d'Angleterre ; il lui préparera une entrée triomphale au pays de France.

I

Il rassemble donc son armée à Péronne et, le jeudi 20 avril, il ordonne à Jean de Luxembourg, ainsi qu'à ses capitaines, de se mettre en marche. Jean passe l'Oise. Le lendemain, le duc s'avance à son tour et met le siège devant Gournay-sur-Aronde qui appartient au comte de Clermont, son beau-frère. Le capitaine de la place promet de capituler s'il n'a pas reçu de secours avant le 1er août. Philippe alors se dirige sur Noyon (1er mai) et le Régent envoie Pierre Cauchon, l'évêque qui a été chassé par ses diocésains de Beauvais, au devant du roi d'Angleterre, à Calais.

Que fait donc Charles VII ? Il se promène sur la Loire de château en château, toujours aveugle, hypnotisé par La Trémoïlle, qui l'indispose ouvertement contre Jeanne. Elle a quitté Sully, de son chef, sans adieux, sans mission, sans mandat ; il n'y a plus à s'occuper d'elle.

Elle est la seule qui demeure passionnée pour la cause du roi qui s'abandonne. Elle a déjà réuni un millier de cavaliers autour d'elle, pour Pâques ; les volontaires continuent à affluer. C'est cette semaine après Pâques qu'elle a eu les révélations de ses saintes ; elle en est accablée, mais elle continue à préparer quand même sa campagne. Senlis s'épouvante de son arrivée (24 avril) et lui mande qu'elle sera reçue avec sa suite, mais qu'il n'y a pas de vivres pour son armée. Elle avait donc déjà une armée. Elle l'amène à Crépy-en-Valois, et s'établit sans doute au château de Vez, d'où elle se rend à Compiègne, le 6 mai. Le conseil de la lieutenance y est réuni.

Le roi, depuis, a dû réfléchir. Il adresse, ou du moins on adresse en son nom, ce 6 mai, un appel aux Rémois où il est dit : « Notre adversaire de Bourgogne nous a depuis quelque temps amusé et déçu par trêves ou autrement, par apparence de bonne foi. » Il disait « vouloir parvenir au bien de la paix, mais il ne la cherchait point. Que l'on ne reçoive pas les lettres qu'il pourrait vous envoyer, à vous et autres bonnes villes et places de notre obéissance. » Cela « aurait pour conséquence votre perte et votre ruine complète. »

Le duc de Bourgogne a appris à Noyon l'exécution de Franquet d'Arras, qui s'était reconnu « meurtrier, pillard et traître. » Le procès avait été présidé par le bailli de Senlis, mais Jeanne y était restée étrangère. Philippe en fut irrité, car il perdait en lui un valeureux auxiliaire. Vers le 7 mai, il vint assiéger Choisy-sur-Aisne, d'où il menacerait Compiègne.

A Compiègne, Jeanne a rencontré le comte de Vendôme et le chancelier Regnault de Chartres qui ont accepté de se mettre à la tête de son armée. Le 8 mai, ils dirigent les troupes vers Soissons. Quel prétexte donnent-ils à Jeanne pour s'éloigner de Choisy ? Car, puisque Philippe l'assiégeait, il fallait se porter au secours de cette place. La Pucelle ne manqua pas d'insister pour que l'on courût sus au duc de Bourgogne. Ils lui représentèrent sans doute qu'à Soissons l'on serait à la fois à un poste d'observation sûr et dans un centre de ravitaillement pour les troupes.

Mais ils avaient d'autres projets perfides, des projets de trahison. La Pucelle les gênait, ils voulaient l'écarter, se débarrasser d'elle. Songeaient-ils à la livrer au duc de Bourgogne ? On ne saurait formuler cette trop grave accusation, mais leurs actes préparaient cette trahison.

Ils se présentèrent donc aux portes de Soissons, le 11 mai. Le capitaine de la place, Guichard Bournel de Thiembronne, est averti et sans doute dans leurs confidences. Il agira suivant leurs intentions, car il est sous leurs ordres.

Quand il a appris que l'armée de la Pucelle approchait, il a réuni les notables de Soissons ; il leur expose que la ville ne peut pas recevoir et nourrir un aussi grand nombre de guerriers, qu'elle sera réduite à la misère, au pillage. La seule chose pratique était donc de fermer ses portes. On permettrait seulement aux principaux chefs d'y pénétrer.

Lors donc que l'armée arrive aux portes de Soissons, les ponts-levis sont levés. On parlemente, les négociations sont longues. C'est le soir seulement que le gouverneur décide que l'armée restera dehors et campera la nuit en pleins champs, mais que Regnault de Chartres, le comte de Vendôme et la

Pucelle seront admis à entrer dans la ville, avec une petite escorte.

Ni Regnault de Chartres ni Vendôme ne durent être surpris. Si la trahison n'avait pas été concertée d'avance, ils auraient commandé, et si le gouverneur n'avait pas obéi, ils l'auraient fait arrêter et juger comme rebelle. Or jamais il ne fut blâmé pour ce fait inouï.

Jeanne est navrée. Elle rencontrera donc partout la trahison ! Pendant qu'enfermée dans ses appartements elle recourt à la prière, à ses Voix, Regnault de Chartres et Vendôme reviennent au camp, la nuit. Ils parlent aux chefs, aux soldats : « Il est impossible, disent-ils, de séjourner dans ce pays de l'Oise, qui a été ravagé par de multiples invasions et qui est épuisé. Il faut partir ailleurs. — S'enfermer à Compiègne ? Il n'y faut pas songer. La ville est dépourvue de vivres. Le duc de Bourgogne qui l'observe depuis Choisy viendra bientôt l'assiéger, car Choisy ne tardera pas à se rendre, et il prendra Compiègne sans combat, par la famine. Il est donc nécessaire de quitter ce poste dangereux et d'aller guerroyer ailleurs. »

La plus grande partie des guerriers se rendent à ces raisons. Ils se dirigent vers le sud et traversent la Marne et la Seine, peut-être pour gagner le Dauphiné où l'on signalait une invasion du prince d'Orange.

Le lendemain 13 mai, quand la Pucelle retourne vers ses troupes, l'armée s'est évanouie. Il ne reste plus que quatre compagnies, dont l'une est commandée par le fidèle Xaintrailles.

Elle revient aussitôt à Soissons. Cette matinée-là, toutes les vignes furent gelées. Jusque là le temps avait été splendide, les roses étaient épanouies. Il y avait plus de trente ans qu'on n'avait vu de grappes de raisin aussi nombreuses et aussi précoces. Ce fut un désastre. La nature semblait se mettre à l'unisson des événements, hier tout à l'espérance, aujourd'hui tournant à la catastrophe. Seule dans la campagne, elle réfléchissait, elle voyait maintenant, dans la clarté de son esprit, cette suite de perfidies savamment combinées et graduées. Sa pensée s'arrêta sur Bournel, Bournel qui avait fait la campagne du sacre avec elle et qui, plus tard, l'avait emmenée de force quand, blessée gravement, elle voulait rester dans le fossé à Paris ; Bournel qui venait de mettre, à Soissons, un sceau sacrilège à toutes ses trahisons, et elle s'écria : « Cet homme mériterait d'être tiré à quatre chevaux. »

II

Elle fut sans doute moins sévère pour Regnault de Chartres. C'était un évêque, et toujours elle professa le plus grand respect pour les oints du Seigneur. Ce même jour, 13 mai, ils arrivèrent ensemble à Compiègne où les notables leur offrirent les vins d'honneur. Vendôme était reparti pour Senlis, d'où il revint à Compiègne peu de jours après, le 16 mai au plus tard. Regnault de Chartres ne fit que traverser la cité et Jeanne se retira, le soir, dans une humble maison, qui a disparu depuis, où elle répandit son âme en prières et en gémissements. Ses Saintes durent lui apparaître, puisqu'elles lui apparaissaient « comme tous les jours, » et elles lui redisaient de « prendre tout en gré. » Elle leur adressa de nouveau cette requête : « Je vous demande, quand je serai prise, de mourir promptement, sans long tourment en prison. »

Elle leur demanda aussi l'heure où elle serait prise, mais elles ne la lui révélèrent point [1]. Elle demeurait donc dans son angoisse indicible.

Le lendemain, 14 mai, était le dimanche. Elle se rend à l'église Saint-Jacques, elle se confesse, elle communie, et, à demi cachée derrière un pilier, elle se plonge dans l'oraison. L'église est remplie de fidèles, surtout d'enfants qui sont venus pour accomplir le précepte dominical. Beaucoup l'ont suivie, quand ils l'ont vue entrer à l'église, parce qu'elle est, à leurs yeux, le salut de la ville menacée et qu'ils ont confiance qu'elle saura les défendre. Tous aussi bien l'entourent de leur vénération et la regardent comme un être surnaturel. Ils l'admirent lorsqu'elle prie et elle leur paraît un ange du ciel. Aucun de ses gestes ne leur échappe, et, comme elle prolonge son action de grâces, absorbée dans ses pensées, la tristesse peinte sur son visage, ils attendent. Elle ne s'aperçoit pas qu'elle est l'objet de l'attention universelle. Quand elle se lève, elle voit avec surprise la foule, les enfants, debout près d'elle et derrière elle, dans une attitude d'anxiété et de respect.

Il y avait là plus de cent enfants qui la regardaient, des larmes dans les yeux. Elle fut touchée de ces muets témoignages de sympathie et elle ne put se défendre de leur confier sa peine : « Mes enfants et chers amis, dit-elle, sachez que l'on m'a vendue et trahie. Bientôt je serai livrée à la mort. Aussi je vous conjure de prier Dieu pour moi, car jamais plus je n'aurai le pouvoir de servir le roi et le royaume de France [2]. »

Ces paroles, Alain Bouchard les a recueillies, soixante-huit ans plus tard, de la bouche de deux enfants, devenus des vieillards, qui étaient présents alors. Ce souvenir s'était gravé dans leur mémoire et y était demeuré vivant, tant ils avaient été frappés par cette plainte pénétrante de la Pucelle.

C'est qu'elle voyait sa vie brisée, sa carrière terminée et sa mission inachevée. Sa mission était « de servir le roi et le royaume de France, » et c'était fini. Jamais plus elle ne pourrait servir son roi. Charles VII s'était montré envers elle d'une ingratitude, d'un égoïsme, d'une faiblesse qui eussent dû lui inspirer de la rancœur. Mais la rancœur ne pouvait atteindre son âme qui voyait dans son roi le lieutenant de Jésus-Christ et qui ne s'arrêtait point à ses torts graves envers elle. C'était le roi de France, préposé par Dieu au royaume de France, à ce royaume privilégié qu'elle aimait tant, la plus belle image ici-bas du royaume du ciel. Elle pleurait de désespoir à la pensée qu'elle ne pourrait plus les servir, et elle était inconsolable.

Toute la journée, elle fut l'objet des hommages de la cité qui lui offrit encore des vins d'honneur.

[1] Séance du 10 mars 1431. Ayroles, v, 245.
[2] Ayroles, III, 289.

Puis, réconfortée, reprenant sur elle-même sa maîtrise habituelle, se reprochant peut-être ce moment de faiblesse, malgré la certitude poignante qu'elle avait de succomber bientôt, elle prend ses dispositions pour la défense de la ville. Elle recrute des troupes, encourage celles qui lui sont restées fidèles et qui ont résisté aux paroles trompeuses de Regnault de Chartres.

Il ne lui restait, hélas ! que les quatre compagnies de Jacques de Chabannes, de Théol de Wallepergue, de Rigault de Fontaines et de Pothon de Xaintrailles. Mais elle comptait aussi sur les bons bourgeois de Compiègne qui lui témoignaient un dévouement sans égal, et elle était fermement décidée à faire, malgré tout, son devoir jusqu'au bout.

VIII

ON PRÉPARE LA GRANDE TRAHISON

Le duc de Bourgogne assiégeait donc Choisy-sur-Aisne, le poste le plus avancé vers Compiègne. Choisy pris, Compiègne aurait aussitôt à subir les horreurs et les dangers d'un siège. Or Philippe avait son centre de ravitaillement à Noyon et il ne pouvait communiquer avec ses troupes de Choisy que par Pont-l'Evêque, où se trouvait un beau pont sur l'Oise.

Jeanne résolut de le couper de son armée en s'emparant de cette place.

I

La nuit du 14, elle part de Compiègne avec une petite troupe bien exercée et elle emmène un léger matériel de siège, pour une surprise. Elle remonte la rive droite de l'Oise et arrive à la première aube devant les fossés. Les opérations se font dans le plus grand silence. On dresse des échelles contre les murailles, les hommes montent à l'assaut et pénètrent dans la petite ville, qui est défendue par les Anglais. Mais ceux-ci, surpris d'abord, sonnent l'alarme. Noyon est tout près, dont les faubourgs sont occupés par de nombreux guerriers bourguignons, commandés par le sire de Saveuse et Jean de Brimeux. Ces deux capitaines se précipitent vers Pont-l'Evêque avec leurs soldats. Jeanne n'a pas eu le temps de s'y retrancher fortement ; elle est contrainte de céder sous le nombre, et après un vif combat elle opère sa retraite en bon ordre. Son hardi coup de main n'avait pas réussi, mais c'était une manœuvre désespérée, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté et la vigueur avec lesquelles la Pucelle l'a conduit.

Choisy-sur-Aisne avait pour gouverneur Louis de Flavy, le frère cadet de Guillaume de Flavy, commandant de la place de Compiègne, mais plus loyal et plus sûr. Louis de Flavy, estimant que sa forteresse ne pouvait plus tenir, opéra sa retraite la nuit, et se rendit à Compiègne avec ses hommes, son artillerie et ses bagages. Choisy capitula le 16 mai.

Ce même jour, Regnault de Chartres et le comte de Vendôme entrèrent à Compiègne, où le bailli de Senlis les avait précédés la veille. Ces deux hommes, ennemis de Jeanne, y demeurèrent jusqu'au 18 mai.

Ce qu'ils firent, ce qu'ils dirent, les historiens ne l'ont rapporté que par sous-entendus. Mais ces sous-entendus sont assez clairs pour qu'on puisse affirmer qu'ils décidèrent avec Flavy de se débarrasser enfin de Jeanne. Ce sont les misérables traîtres qui exécutèrent les desseins de La Trémoïlle.

Regnault de Chartres et Guillaume de Flavy se connaissaient depuis longtemps. Ils étaient unis par des liens de parenté, car la mère du chancelier, Blanche de Nesle, était veuve en premières noces d'un certain Raoul de Flavy. Ils avaient étudié ensemble à l'Université de Paris, ils avaient voyagé ensemble en Savoie, à Rome, en Angleterre ; ils étaient l'un et l'autre ambitieux et sans scrupules, fidèles l'un et l'autre comme des complices qui avaient trempé dans les mêmes crimes. Le chancelier couvrait toujours de sa protection Guillaume de Flavy, un monstre de luxure et de cruauté, qui fit mourir dans ses prisons un maréchal de France, Pierre de Rieux.

Ils étaient faits pour s'entendre, et l'on peut sans crainte de se tromper reconstituer le thème de leurs entretiens.

D'abord ils parlèrent de la place de Compiègne. Philippe le Bon était maintenant aux portes de la ville. On se souvient que Charles VII la lui avait promise, comme une étape nécessaire pour se rendre dans les Flandres. Comme le roi n'avait pas tenu sa promesse, il venait s'emparer de force d'un bien qu'il regardait comme sien. La parole d'un roi de France était sacrée. Cependant Charles VII tenait à cette ville qui était la propriété de la couronne, et il se repentait d'un engagement qu'il avait pris par faiblesse, sous la suggestion de son ministre, pour jouir enfin de cette paix qu'il poursuivait sans cesse, pour laquelle il s'épuisait en concessions, et qu'il n'atteignait jamais, car on exigeait toujours de lui davantage. Le chancelier venait exposer les vues royales. Charles VII avait promis la place, mais son honneur exigeait qu'elle se défendît. Guillaume de Flavy résisterait donc pour sauver l'honneur du roi. Après cela, la porte resterait ouverte aux négociations.

Ils parlèrent surtout de Jeanne. A tout prix, il fallait se défaire d'elle. Le chancelier dut donner les motifs qu'il eut l'audace plus tard d'expliquer aux Rémois. Jeanne contrariait tous les desseins de la politique. Elle avait le sens de la guerre, mais elle ne comprenait rien aux discussions, aux pourparlers, aux subtilités qui élaborent les traités et concluent la paix. Elle n'agissait que suivant son bon plaisir, elle n'en faisait qu'à sa tête. Elle avait rendu des services, mais son rôle était fini : elle se mêlait de tout et nuisait à tout.

Les paroles du chancelier trouvaient un écho fidèle dans l'esprit de Guillaume de Flavy. Avide, débauché et cupide, celui-ci détestait d'instinct la Pucelle, si pure, si généreuse et si bonne. Jaloux de ses prérogatives de capitaine et de gouverneur, il ne pouvait supporter à côté de lui un autre commandement, un autre chef, d'autant que ce chef était éprouvé, que ce commandement avait fait lever le siège d'Orléans et remporté la victoire de Patay.